

DROIT PUBLIC

ET DE LA SCIENCE POLITIQUE
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

TRIMESTRIEL - JUIN 2026 - N° 2

DOSSIERS

- L'influence
avec les contributions d'András Jakab, Margaux Bouaziz, Claire Saunier, Cécile Barrois de Sarigny et Laurent Seurot
- La distinction des contentieux
avec les contributions de David Bailleul, Alexandre Ciaudo, Benjamin Defoort, Eve Dubus, Gweltaz Eveillard, Pascale Gonod, Jean-Baptiste Guyonnet, Cédric Meurant, Ariane Meynaud-Zeroual, Bertrand Seiller et Alix Perrin

ARTICLES

- Thomas Mann et l'humanisme militant
Christophe Parent
- Les *Länder* allemands face à l'extrême droite
Aurore Gaillet
- Les questions posées lors des audiences QPC
Théo Ducharme
- Le juge administratif : un contre-pouvoir ?
Gabriel Martin
- La légalité de crise au Cameroun
Ebenezer David Ngahna Mangmadi
- Les accords interétatiques
Pierre Jourdain

CHRONIQUES

- Droit administratif
Anissa Hachemi et Jean-François Lafaix
- Cour européenne des droits de l'Homme
Marion Larché

COLLOQUE

- Le contentieux administratif de l'acte réglementaire
sous la direction de Eloi Krebs, avec les contributions de Bernard Quiriny, Ioannis Michalis, Eloi Krebs et Kenza Jebrane
- Prédire et science du droit
sous la direction de Sandrine Perera et Thomas Thellier, avec les contributions de Véronique Champeil-Desplats, Otto Pfersmann, Étienne Picard, Frédéric Rouvière et Sandrine Perera

REVUE DU DROIT PUBLIC

Comité de rédaction

Camille Broyelle

Professeure à l'Université Paris-Panthéon-Assas
Directrice de la Revue

Thomas Hochmann

Professeur à l'Université Paris Nanterre
Secrétaire général

Martin Collet

Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Norbert Foulquier

Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Joana Mendes

Professeure de droit comparé et administratif à l'Université du Luxembourg

Anne-Thida Norodom

Professeure à l'Université Paris Cité

Agnès Roblot-Troizier

Professeure de droit public à l'École de droit de la Sorbonne Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Frédéric Rolin

Professeur à l'Université Paris-Saclay

Guillaume Tusseau

Professeur des universités à l'École de droit de Sciences Po,
Membre de l'Institut universitaire de France

Claire Vial

Professeure de droit public à l'Université de Montpellier

Anciens directeurs

Ferdinand Larnaude

Roger Bonnard

Gaston Jèze

Marcel Waline

Georges Berlia

Jean-Marie Auby

Jacques Robert

Yves Gaudemet

La Revue du droit public peut désormais être citée de la façon suivante : RDP mars 2024, n° RDP100a1.
Le numéro de type RDP100a1 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur
de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication : Emmanuelle Filiberti
Secrétaire général : Thomas Hochmann
Première secrétaire de rédaction : Audrey Bois

Rédaction :
rdp@lextenso.fr

Abonnements :
Relation clients : Tél. : 01 40 93 40 40
e-mail : relationclients@lextenso.fr



Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

TARIFS 2026 (TTC)

	FRANCE	EXPORT
Prix au N° :	59,00 €	66,00 €
Abonnement :		
Journal (4 n°) + version numérique feuilletable	215,00 €	242,00 €
Abonnement numérique feuilletable	123,00 €	120,47 €

(chèques et virements à l'ordre de Lextenso)

Commission paritaire 0727 T 81972

ISSN 0035-2578

ISBN 978-2-275-16440-3

Dépôt légal : Juin 2026

Imprimé par Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX sur des papiers produits au Portugal
(couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres
recyclées), issus de forêts gérées durablement ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 2 188 g éq. CO₂

SOMMAIRE

DOSSIERS

RDP201M8 • L'INFLUENCE	4
RDP201o2 • Les obligations positives de protéger les élections démocratiques contre toute ingérence étrangère (russe) : l'arrêt <i>Bradshaw</i> de la Cour européenne des droits de l'Homme András JAKAB	4
RDP201p3 • Dissuader n'est pas jouer Margaux BOUAZIZ	9
RDP201o1 • Conceptualiser ou administrer la représentation d'intérêts ? Regards croisés franco-américains Claire SAUNIER	17
RDP201o7 • Dévoyer le droit pour restreindre le débat public : le cas des procédures-bâillons Cécile BARROIS DE SARIGNY	23
RDP201o3 • L'effet de simple présence, ou le souci des petites choses Laurent SEUROT	29
RDP201M1 • LA DISTINCTION DES CONTENTIEUX	35
RDP201m4 • Restreindre le recours pour excès de pouvoir aux actes réglementaires ? David BAILLEUL	36
RDP201p2 • Pertinence et évanescence de la distinction des contentieux Alexandre CIAUDO	38
RDP201p1 • Se raccrocher aux branches ? Benjamin DEFOORT	40
RDP201n3 • La distinction des contentieux illustre le principe de séparation des pouvoirs Eve DUBUS	42
RDP201o4 • Réflexions sur la distinction des contentieux Gweltaz EVEILLARD	44
RDP201n6 • Brèves remarques sur la vocation de la classification des recours juridictionnels Pascale GONOD	47
RDP201p0 • La distinction des contentieux ou la peur du vide Jean-Baptiste GUYONNET	49
RDP201q1 • L'arbre qui cache la forêt Cédric MEURANT	51
RDP201n0 • Une distinction hors-la-loi. Pour une autre écriture des règles du procès administratif Ariane MEYNAUD-ZEROUAL	53

RDP201o8 • La pérennité de la distinction des recours contentieux	56
Alix PERRIN	
RDP201m3 • L'heure de l'inventaire	60
Bertrand SEILLER	

ARTICLES

RDP201i8 • La liberté doit apprendre à se battre : Thomas Mann et l'humanisme militant	62
Christophe PARENT	
RDP201p7 • Démocratie défensive et résilience. Les <i>Länder</i> allemands, laboratoires constitutionnels face à l'extrême droite	72
Aurore GAILLET	
RDP201m2 • <i>Couvrez ces faits que je ne saurais voir</i>. Analyse des questions posées par les membres du Conseil constitutionnel lors des audiences QPC	79
Théo DUCHARME	
RDP201m6 • Le juge administratif est-il un contre-pouvoir à l'exécutif ?	90
Étude constitutionnelle à partir des données récentes du contentieux administratif	
Gabriel MARTIN	
RDP201o0 • La dynamique contemporaine de la légalité de crise au Cameroun	100
Ebenzer David NGAHNA MANGMADI	
RDP201n5 • Les accords interétatiques formellement non contraignants : faits juridiques et actes courtois	107
Pierre JOURDAIN	

CHRONIQUE

RDP201q0 • Droit administratif pour temps difficiles	115
Chronique de droit administratif français (année 2025)	
Anissa HACHEMI et Jean-François LAFAIX	
RDP201o6 • Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (année 2025)	128
Marion LARCHÉ	

COLLOQUE

RDP201i9 • LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'ACTE RÉGLEMENTAIRE	136
Colloque organisé le 12 juin 2025 à l'université Bourgogne Europe	
RDP201n9 • Présentation	136
Eloi KREBS	

RDP201n1 • Une querelle ancienne : le régime contentieux du règlement d'administration publique Bernard QUIRINY	137
RDP201m5 • Le contrôle juridictionnel des actes réglementaires en droit allemand Ioannis MICHALIS	141
RDP201n2 • La spécificité du traitement contentieux de l'acte réglementaire : du critère au prétexte Eloi KREBS	146
RDP201n7 • L'acte réglementaire face à la subjectivisation du contentieux Kenza JEHRANE	150
RDP201n4 • PRÉDIRE ET SCIENCE DU DROIT	156
RDP201p9 • Introduction Sandrine PERERA	156
RDP201p5 • Prédiction, droit et science du droit Enquête sur quelques réalistes nord-américains et scandinaves Véronique CHAMPEIL-DESPLATS	156
RDP201p6 • Les prédictions scientifiques et le cas futur dans le normativisme juridique Otto PFERSMANN	165
RDP201p8 • Prédire en science du droit Étienne PICARD	171
RDP201o5 • Le concept de prédiction en droit : paradoxes épistémologiques et problèmes méthodologiques Frédéric ROUVIÈRE	177
RDP201p4 • Prédiction et science du droit. Synthèse conclusive Sandrine PERERA	184